
Adresse de l'état-major de la garde national de Blois (Loir-et-Cher),
lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'état-major de la garde national de Blois (Loir-et-Cher), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 47-48;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0047_0000_8

Fichier pdf généré le 05/11/2020

die contre la liberté : vous avez tenu vos serments. Les traîtres n'existent plus, ils périront tous. Continuez vos impérissables travaux pour le bonheur des générations. S. et F.!

GRIVET, MEYER, PAPIN, LE CAM, VALADE, OUV RAT, ROSSIGNOL, BESHOMB (*secrét.*), Charles CUNY.

a'

[*Les 3 compagnies d'artillerie du départ¹ du Puy-de-Dôme, à la Conv.; Armée des Alpes, Grenoble, 16 therm. II*] (1)

Vive la République, vive la Montagne, vive la Convention nationale, périsent les roix, les dictateurs et les triumvirs!

Législateurs,

Grâces immortelles vous soient rendues, pour avoir sauvé la République des coups que les traîtres vouloient lui porter pour l'anéantir! Qu'ils étoient habilement (*sic*) combinés! Pour vous ôter tous soupçons, il venoit vous dire qu'on les menaçoit, qu'on les [verbe illisible]. Les monstres! Leur ambition les aveugloit. Ils ne voyoient pas que la Convention, qui avoit fait tomber la tête du tyran, délivré la République de la faction des Girondins, livré au glaive de la loi les complices des Héberts et des Dantons, sauroit encore déjouer leurs complots contre-révolutionnaires.

Continuez, sages législateurs, à veiller pour la chose publique. Sacrifiez pour elle vos talents et vos vies. La couronne civique vous attend au bout de votre carrière, représentants patriotes, qui marchez d'un pas ferme dans les sentiers de la vertu. L'estime publique vous dédomagera de vos veilles et de vos travaux.

Pour nous, nous jurons d'être inviolablement unis à la Convention nationale, et de mourir à notre poste pour défendre la liberté publique. Vive la montagne! Vive la Convention!

CELLIER (*capitaine*), DEBRIGE (*capitaine comm^{dt}*), DUSAUGREY (*lieut^t*), DEGEORGE (*lieut^t*), DEGEORGE (*2^{ond} lieut^t*), GUERINT (*2^{ond} lieut^t*), TEULLIER (*1^{er} lieut^t*) [et 36 autres signatures].

b'

[*Les deffenseurs de la patrie qui sont au camp de Concourson, de Bonnezeaux et des Ponts-de-Cé* (2), à la Conv.; s.d.] (3)

Les deffenseurs de la patrie qui sont au camp de Concourson, de Bonnezeaux et du Pont-de-Cé, après avoir applaudi à la chute du Catilina françois et de ses complices, invitent la Convention nationale de continuer, par ses vertus et ses talents, à faire aimer la République, et ils lui jurent de contribuer à la faire respecter (4).

(1) C 316, pl. 1266, p. 61. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

(2) Comm. de Doué et des Ponts-de-Cé, Mayenne-et-Loire.

(3) C 316, pl. 1266, p. 78. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

(4) Le sommaire tient lieu d'adresse puisqu'il porte la mention honorable, insertion au bulletin le 27 therm. Autre mention : l'adresse est envoyée au comité de Salut public.

c'

[*La garde nat. de la comm. de Nevers* (1), à la Conv.; Nevers, 18 therm. II] (2)

Le peuple français debout contre les tyrans!

La liberté ou la mort, est le serment que nous avons fait. La Convention ou la mort, est le serment que nous tiendrons. Que les traîtres conspirent : vous êtes là pour les déjouer, et nous pour les anéantir.

Grâces vous soient mille fois rendues, infatigables législateurs, pour la vigilance et le courage que vous avez mis à démasquer et à faire punir le triumvirat Robespierre et ses indignes complices. Si vous avez été constamment à votre poste pendant tout le tems qu'a duré le danger, nous, gardes nationales, à l'instant où nous en avons été avertis, nous avons tous juré de le partager, et de voler à votre premier signal.

Non, ce ne sera pas en vain que, depuis 5 ans, nous aurons fait tous les sacrifices. Non, ce ne sera pas en vain que le sang de nos frères aura coulé dans les combats. Quoi! Des traîtres auraient cru que nous retournerions sous le joug de la tyrannie! Ils auraient cru que nos têtes altières se courberaient devant de nouveaux despotes! Coupables insensés, que tout votre sang expie ce forfait!

Continuez, vertueux représentants, à suivre tous les fils de cette atroce conspiration; qu'aucuns des lâches conjurés n'échappent à la vengeance nationale, et que leur punition éclatante apprenne à l'univers quel sera le sort de tous les imitateurs.

Que vos mesures énergiques affermissent la liberté française contre ces ennemis de l'intérieur, tandis que les bayonnettes de nos volontaires apprennent aux tyrans et à leurs satellites qu'ils doivent la respecter, et que, de toutes les parties de la République s'élève ces cris mille fois répétés : périsent les conspirateurs, vive la liberté, vive la République, vive la Convention nationale!

BRIZON (*capitaine*), GALLOIS le jeune (*capitaine*), REMOND (*capitaine*), COURVILLE (*capitaine de vétérans*) [et plus de 100 autres signatures].

d'

[*L'état-major de la garde nat. de Blois* (3), joint au conseil de discipline, à la Conv.; 12 therm. II] (4)

Citoyens représentants,

L'état-major de la garde nationale de Blois, joint au conseil de discipline, ne vous diront autre chose, pour vous féliciter d'avoir vaincu,

(1) Nièvre.

(2) C 316, pl. 1266, p. 64. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

(3) Loir-et-Cher.

(4) C 316, pl. 1266, p. 71. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

sans effusion de sang, les ennemis de la patrie, la nuit du 9 au 10, que de vous offrir leurs bras et leur sang pour défendre vos travaux, et vous procurer les moyens d'affermir d'une manière inébranlable les colonnes de la République une et indivisible. S. et F.!

RENAULT (*comm^{dt}*), BRUNET (*2^e comm^{dt}*), DOMINIQUE (*comm^{dt}*), NAUVIN(*secrét.*) [et 27 autres signatures].

e'

[*La sté popul. et la comm. de Mont-sur-Sioule* (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentans, pères et sauveurs de la patrie, la société et la commune de Mont-sur-Sioule, pénétrées des sentimens du plus vif patriotisme, s'empressent de vous féliciter sur vos glorieux travaux, sur les mesures sages et vigoureuses que vous prenés sans cesse pour le bien public, et notamment sur le triomphe que la liberté a remporté sur l'infame conjuration que vous venés d'étouffer.

Depuis la révolution, la chose publique a couru les plus grands dangers; elle en est toujours sortie victorieuse; les trahisons, les attentats de tous genre ne cessent de vous environner; les monstres de la royauté, du fanatisme et de l'aristocratie se remuent en tout sens, pour vous attaquer et vous dissoudre; mais la marche rapide et imposante que vous tenés, le courage et l'énergie que vous faites paroître, déjouent tous les complots liberticides; les tyrans de la patrie sont anéantis. Leurs têtes sont tombées sous la hache de la loi, et la République est encore sauvée : elle est impérissable.

O crime inoui! Un triumvirat s'était formé dans votre enceinte. Des tigres altérés de sang s'étoient déjà partagé leur proie; ils avoient désigné leurs victimes, et le sénat français allait être égorgé par de nouveaux Catilina.

Républicains, c'est de la cime de votre redoutable montagne que vous avés foudroyé les scélérats, ces titans orgueilleux qui avoient porté l'audace jusqu'à vouloir envahir les droits d'un peuple souverain, et poser leur trône sur des monceaux de cadavres; leur trône a été l'échafaud.

Continués, législateurs, veillés sans cesse, conservés le précieux dépôt confié à vos soins.

La société et la commune de Mont-sur-Sioule vous invitent à rester fermes à votre poste. Elles vous jurent un attachement inviolable; elles vous témoignent leur joye du supplice des traîtres et de leurs adhérens; elles vous protestent qu'elles sont et seront toujours entièrement dévouées à la loi et à la patrie.

Vive la Convention, périsent les conspirateurs!

ROUSSELIN (*secrét.*), J. VIANOT (*vice-présid.*), DINOT (*secrét.*).

f

[*La sté popul. de Lorquin* (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentans,

La société populaire de Lorquin, aussitôt qu'elle a appris la chute de la tyrannie de Robespierre et de ses infâmes complices, a fait retentir le lieux de ses séances de cris de joie, et a été pénétrée de vénération pour les dignes représentans qui ont sauvé la République. Elle vous félicite sur l'énergie que vous venez de déployer contre les ennemis de la patrie, qui avoient osé espérer de l'asservir, et la trompaient en répétant souvent les mots du peuple qu'ils trahissaient, et de vertu lorsque le crime était au fond de leur âme. Le danger était grand; votre courage en a triomphé, et la liberté vous doit son salut.

Continués, représentans, de sauver la chose publique de tous les naufrages; déjoués toutes les manoeuvres criminelles; qu'aucun conspirateur n'échappe à la hache de la loi. Parlés, et nous irons, s'il en est besoin, avec toute la France, vous faire un rempart de nos corps, et faire triompher la liberté. Mais les braves et vertueux citoyens de Paris vous entourent. La liberté ne sera jamais en danger. Les orages politiques ne serviront qu'à l'affermir davantage, et la foudre frappera toujours les traîtres.

Qu'elle étoit sublime, qu'elle étoit digne du peuple et de vous, cette séance où, au milieu des périls qui menaçoient vos têtes et votre pays, vous décrétâtes la mise hors la loi des conjurés, et conservâtes au monde l'espoir d'être libre!

Oui, pères du peuple, autant nous admirons vos vertus et votre énergique constance dans vos travaux salutaires, autant nous sommes pénétrés d'honneur et d'indignation contre ces hommes profondément perfides qui voulaient, en trompant le peuple, substituer un trône à la liberté, des chaînes à la patrie. Périsent à jamais les successeurs des Catilina et des Cromvel, et tous les hommes hypocrites et ambitieux! Vive la République, une et indivisible!

ANCEL (*présid.*), THIERY (*secrét.*), LHUILLIER (*secrét.*).

g'

[*La société populaire et républicaine des sans-culottes de Villeneuve-de-Berg* (3), la municipalité, les juges de paix, le tribunal du distr. du Coiron, et le c. de surveillance de ladite comm., réunis, à la Conv.; Villeneuve-de-Berg, séance du décadi 20 therm. II] (4)

(1) District de Sarrebourg, Meurthe (aujourd'hui Moselle).

(2) C 316, pl. 1266, p. 81. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

(3) Ardèche.

(4) C 316, pl. 1266, p. 82. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) Ci-devant Saint-Pourçain, Allier.

(2) C 316, pl. 1266, p. 53. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^l).